

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 1/4

Date d'impression : 08.11.2006 revue le : 06.11.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- · Identification de la substance ou de la préparation
- · Nom du produit: UHU textil spezialkleber
- · Emploi de la substance / de la préparation Colle
- · Producteur/fournisseur: UHU GmbH & Co.KG Herrmannstraße 7

D-77815 Bühl (Baden) Tel.:0049-(0)7223-284-0

· Service chargé des renseignements: CRD

· Renseignements en cas d'urgence: 0049-(0)7223284-363/-370

Fax: 0049-(0)7223-284-245

2 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique
- · Description: Colle
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- · Principaux dangers: Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Les précautions individuelles: Pas nécessaire.
- · Mesures pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 2/4

Date d'impression : 08.11.2006 revue le : 06.11.2006

Nom du produit: UHU textil spezialkleber

(suite de la page 1)

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour la manipulation: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage.
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
- Sans autre indication, voir point 7.
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques Indications générales Forme: Pâteuse Couleur: Blanc Odeur: Caractéristique Changement d'état Point de fusion: Non déterminé.

(suite page 3)





Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.11.2006 revue le : 06.11.2006

Nom du produit: UHU textil spezialkleber

	(suite de la page 2)
Point d'ébullition:	> 100°C
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité à 20°C:	1,03 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	c Entièrement miscible
· valeur du pH à 20°C:	5
· Viscosité: Dynamique à 20°C:	50000 mPas
· Teneur en solvants: Solvants organiques: Eau: VOC (CE) VOCV (CH)	0,0 % 53,8 % 0,00 % 0,00 %
· Teneur en substances solides:	46,2 %

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Produit:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

(suite page 4)

Page: 4/4



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.11.2006 revue le : 06.11.2006

Nom du produit: UHU textil spezialkleber

(suite de la page 3)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- · Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux route et train) (transfrontalier):
- · Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux route et train): · No ONU:
- · Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
- . Classe IMDG.
- · No ONU:
- · Marine Pollutant: Non
- · Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
- · Classe ICAO/IATA:
- · No ID ONU:
- · Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques. Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: CRD
- · Contact:

Frau A. Liar,

Herr Dr. C. Hanf

CHF